

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 386

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 12 TER A

À l'alinéa 3, substituer à la dernière occurrence du mot :

« et »

le mot :

« ou »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.